



Melon

N°14
31/07/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : les récoltes des créneaux sous chenilles se terminent. Poursuite des récoltes des parcelles sous bâches.
- **Mildiou** : pas de signalement de foyers. Le risque est en augmentation suite aux orages de fin de semaine dernière.
- **Bactériose et cladosporiose** : les conditions climatiques suite aux orages sont favorables au développement de ces deux maladies. La période actuelle est à risque. A surveiller !
- **Fusariose** : des foyers plus ou moins sévères sont notés sur l'ensemble du bassin.
- **Verticilliose** : sur plusieurs secteurs, confirmation de cas (plus ou moins importants) de dépérissements de plantes.
- **Pucerons** : quelques signalements de foyers en diminution, du fait d'une régulation naturelle plus efficace.
- **Virus** : quelques plantes atteintes sur un site. Pas de progression notable.
- **Taupins** : quelques fruits touchés, d'intensité faible sur une parcelle à la récolte.

Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle

Une plante à surveiller : l'Ambrosie

Situation générale

Les récoltes des créneaux sous chenilles se terminent, alors que les parcelles sous bâches sont en cours de récolte et les premières parcelles de plein champ devraient être récoltées prochainement.

Par rapport à l'année dernière, il apparaît que les calibres semblent plus petits, ce qui pourrait engendrer des rendements inférieurs.

En lien avec la qualité des enracinements, on peut également noter de fortes disparités au niveau du développement des plantes en plein-champ (et des qualités variables des accroches).

De plus, les fortes températures enregistrées la semaine dernière ont entraîné des arrêts dans « l'accroche » des fruits, c'est-à-dire peu de fruits noués, notamment pour certaines semaines de plantation courant juin.

Hormis certaines préoccupations (comme les dépérissements liés à la fusariose ou à la verticilliose), la situation sanitaire au champ est généralement très saine. Toutefois, les orages survenus en fin de semaine dernière, suivis de baisse des températures, pourrait provoquer l'apparition de nouvelles problématiques sanitaires.

Maladies

• Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Pour l'instant, aucun foyer de mildiou n'a été signalé sur le bassin de production.

Avec les conditions sèches (sans pluie, quasi-absence de rosée matinale, air sec) et les températures élevées, les niveaux de risque calculés par le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) étaient en régression.

Cependant, les pluies enregistrées suite aux orages survenus en fin de semaine dernière ont accentué le risque sur l'ensemble des sites suivis.

Avec les données de stations météorologiques, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule des niveaux de risque. Ce risque existe et est variable suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 31 juillet 2019			
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)	Criteuil La Magdeleine (16)
S18	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
S19	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
S20	Faible	Faible	Moyen	Moyen
S21	Faible	Faible	Moyen	Moyen
S22	Faible	Faible	Moyen	Faible
S23	Faible	Faible	Faible	Faible
S24	Faible	Faible	Faible	Faible
S25	Faible	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

Évaluation du risque : avec les pluies survenues en fin de semaine dernière, le risque est en augmentation sur l'ensemble des sites de production, avec un risque moyen pour les cultures plantées jusqu'aux semaines 17 à 19 dans le Poitou, jusqu'à la semaine 21 en Charente et jusqu'à la semaine 22 sur le secteur de Royan.

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*) et cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)**

Depuis fin juin, aucun symptôme de bactériose n'a été observé en culture.

Pour la cladosporiose, quelques dégâts de faible intensité avaient été repérés sur fruits sur des premières parcelles récoltées sous chenilles.

Avec les températures caniculaires recensées en juillet, les conditions climatiques n'étaient pas favorables à l'expression de ces deux maladies.

Toutefois, suite aux orages survenus en fin de semaine dernière, le climat actuel est devenu favorable au développement de ces deux bio-agresseurs, avec des températures fraîches et une humidité importante pendant la nuit et le matin. La période actuelle est à risque bactériose et cladosporiose.

Évaluation du risque : les conditions actuelles sont devenues favorables à ces deux maladies. Des températures fraîches matinales et en journée, couplées à une forte humidité sont favorables au développement de ces deux problématiques.

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum* f. sp. *melonis*)**

Confirmation de plusieurs cas de dégâts, plus au moins sévères (quelques plantes, foyers, secteurs entiers de parcelles) qui sont notés sur l'ensemble du bassin.

Les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Avec la baisse des températures observée depuis la fin de semaine dernière, le développement de cette maladie pourrait se poursuivre.



Perte de plantes liée à la fusariose
(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée).

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Sur plusieurs secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle). Ces symptômes ont été confirmés par des analyses (pour un secteur, via Isabelle DEVANT – CDA37).

Comme pour la fusariose, les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Lien vers la fiche verticilliose (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



La verticilliose est une maladie vasculaire : bouchage des vaisseaux, puis absence d'alimentation des tiges (Crédit photo 2019 : Isabelle DEVANT – CDA37)

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Les conditions spécifiques de l'année conduisent à une accentuation des symptômes et à une visibilité assez inhabituelle sur plusieurs secteurs.

Ravageurs

• Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

On a noté la présence de nombreux foyers (plus ou moins étendus) sur l'ensemble du bassin. En raison de la pression de cet insecte déjà présent dans les systèmes maraîchers, cette situation était prévisible (Cf. bulletins de début juin). Actuellement, on observe simultanément la présence d'auxiliaires.

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



Pucerons à la face inférieure des feuilles – Observation de foyers importants
(Crédit photo : ACPEL 2019)

L'utilisation de variétés avec le gène de résistance VAT :

Aphis Gossypii est le puceron le plus présent sur la culture de melon. Il est présent sur de nombreuses cultures. Mais une résistance naturelle existe : c'est une réaction d'antixénose (effet répulsif naturel de la plante après contact buccal de l'insecte) associée à de l'antibiose (longévité et fécondité du puceron diminuées) et à un blocage de la transmission des virus non persistants.

Cette résistance, contrôlée par le gène VAT (Virus Aphid Transmission), est désormais introduite dans de nombreuses variétés commerciales.

Évaluation du risque : dans les systèmes spécialisés, des foyers sont observés depuis plusieurs semaines en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif. Il est important d'évaluer la présence des auxiliaires. Quand ils sont suffisamment nombreux, ils peuvent « gérer des foyers ».

• Virus

Depuis la semaine dernière, un cas de présence de plantes virosées vient d'être signalé. A notre connaissance, il s'agit actuellement d'un cas isolé ne touchant que quelques plantes dans une parcelle. Cette semaine, on ne note pas de progression notable.

Ce n'est pas exclusif, mais dans de nombreux cas, les virus sont transmis suite à des piqûres de pucerons. Les pucerons sucent la sève en perçant les tissus végétaux ce qui, du fait de la toxicité de leur salive, déforme les feuilles. Ils sécrètent également du miellat, substance collante et sucrée, propice à la fumagine (champignon qui inhibe la photosynthèse).



Plante et fruit virosé
(Crédit photo : Isabelle DEVANT - CDA37)

Les pucerons sont les vecteurs les plus communs de nombreux phytovirus, provoquant des dommages irréversibles dès la transmission :

- Les virus persistants, plutôt rares, se transmettent par quelques espèces de pucerons bien spécifiques qui conservent longtemps leur pouvoir pathogène.
- Les virus non persistants, transmis et acquis par un grand nombre de pucerons ; ils sont transmissibles pour une durée limitée. Les plus connus sont : CMV (Cucumber Mosaic Virus), WMV (Watermelon Mosaic Virus), ZYMV (Zucchini Yellow Mosaic Virus).

Lien vers la fiche virus sur le [site EPHYTIA ICI](#).

Évaluation du risque : en présence de pucerons (nombreux foyers en 2019), un risque peut exister localement. A surveiller.

• Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

Un producteur nous a signalé l'observation de quelques fruits perforés à l'entrée en production. A ce jour, nous n'avons pas eu d'autres signalements. La fréquence et l'intensité des attaques sont faibles.



Fruit perforé (Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : en fonction des populations présentes (en lien avec l'historique de la parcelle), un risque peut exister localement.

Autres problématiques

• Dégâts par les oiseaux (corbeaux)

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts quelques signalements de perforations de fruits par les corbeaux sont notés. La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



Coups de bec sur jeune fruit
(Crédit photo : ACPEL)

Notes nationales et informations

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic ICI](#).

• Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en oeuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche : [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 12-07-2019 : [ICI](#)

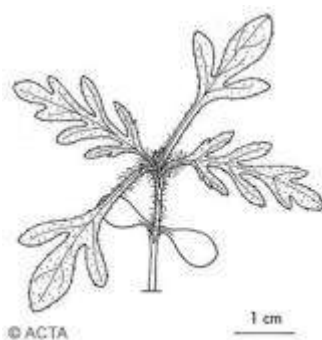
- **Ambroisie, une plante à surveiller**

L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles. Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par **l'ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".